

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Productions horticoles »

Module :

MP7 : Gestion du processus de production

Objectif général du module :

Utiliser des outils de gestion adaptés à la spécificité et au contexte de l'organisation

**Indications de contenus, commentaires,
Recommandations pédagogiques**

Ce module ne vise pas la formation de spécialistes de la gestion de l'entreprise horticole mais il consiste à proposer des outils simples d'aide à la décision.

L'étude des résultats économiques sera réalisée au niveau de l'atelier et de l'entreprise.

Le support privilégié sera l'entreprise, ce qui n'exclut pas la référence à d'autres types d'organisation.

Objectif 1 - Collecter et identifier les données économiques

Objectif 1.1 - Identifier la diversité des sources d'information internes à l'organisation : bons de commande, fiches d'activité, factures, bulletins de salaire, compte de résultat, bilan, etc

La démarche pédagogique mise en œuvre doit conduire à connaître, lister, classer, hiérarchiser les différents documents et à repérer la nature et la pertinence de l'information.

Objectif 1.2 - Collecter des informations complémentaires permettant d'établir des indicateurs pertinents

Dans l'objectif de gestion d'un atelier, on sera amené à mettre en place des outils nécessitant des informations complémentaires : enregistrement de temps de travaux, calcul de surfaces utilisées, etc.

Objectif 2 - Identifier les outils de la comptabilité et de la gestion

Objectif 2.1 - Comprendre les documents de synthèse

Les documents de synthèse (bilan et compte de résultat) seront étudiés sans passer par l'étude du processus comptable : l'objectif étant la compréhension et non pas la construction du document.

Objectif 2.2 - Calculer les résultats technico-économiques

A partir des données collectées, on traitera les notions de marges et de coûts.
Les indicateurs étudiés seront choisis en fonction du contexte professionnel local et de cas concrets.

Objectif 3 - Analyser les résultats

Objectif 3.1 - Interpréter les résultats comptables et technico-économique

L'analyse sera réalisée à deux niveaux :

- l'entreprise ; interprétation de quelques indicateurs financiers (endettement, fonds de roulement, trésorerie) et de quelques indicateurs économiques (valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, rentabilité) ;
- l'atelier ; interprétation de quelques ratios (marge par unité de surface, coût unitaire).

Objectif 3.2 - Élaborer un diagnostic technico-économique

Il s'agit dans ce sous-objectif d'identifier des points forts et des points faibles financiers et économiques et ainsi d'aborder la dimension économique de la durabilité.

Objectif 4 - Appréhender la prise de décision

Objectif 4.1 - Distinguer les différents types de décision

Il s'agit de réaliser une typologie des décisions à partir de cas concrets et de distinguer les choix tactiques des choix stratégiques.

Les décisions sont relatives aux aspects suivants : commercialisation, production, approvisionnement, investissement, embauche, conduite des productions, itinéraire technique, stocks, notamment.

Objectif 4.2 - Comprendre le processus de décision

On fera référence aux outils de la décision : marges ou coûts prévisionnels, budget partiel, éléments chiffrables et non chiffrables, incidences fiscales et sociales, plan de financement, budget de trésorerie.

Objectif 4.3 - Apprécier l'impact d'une décision

On ne se limitera pas au seul impact économique mais aussi aux dimensions humaine (conditions de travail) et environnementale.

Objectif 5 - Prendre en compte les aspects juridiques et fiscaux

Objectif 5.1 - Repérer les différents régimes fiscaux directs et indirects

Fiscalité directe, l'impôt sur le revenu (forfait, réel), l'imposition sur les sociétés.

Fiscalité indirecte : la TVA (assujettissement, non-assujettissement, remboursement forfaitaire).

Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à l'importance de la fiscalité dans la gestion de l'entreprise sans rentrer nécessairement dans des approches trop complexes.

Objectif 5.2 - Disposer de repères juridiques relatifs au statut de l'entreprise et au foncier

Statut juridique de l'entreprise, différentes formes sociétaires et entreprise individuelle.

Statut du foncier : propriété, fermage, mise à disposition.

Il s'agit d'apporter un cadre général qui permettra de se repérer dans la réalité juridique et d'identifier les acteurs concernés (notaires, SAFER, etc.)

Remarque : la question du rôle de l'assurance des biens pourra être traitée dans cet objectif.

Objectif 6 - Identifier les aspects importants de la gestion des ressources humaines

Objectif 6.1 - Connaître le cadre réglementaire de la législation du travail

Contrat de travail, rémunération, convention collective, durée du travail, obligations du salarié et de l'employeur, représentation des salariés, sécurité

Il est important de fournir un cadre précis relatif aux principales règles juridiques dans ce domaine.

Objectif 6.2 - Appréhender la dimension relationnelle au sein de l'organisation

Différentes ressources en main d'œuvre : internes (main d'œuvre familiale, associés, salariés, stagiaires, apprentis) et externes (entraide, groupement d'employeurs, sous-traitance, etc.)

Motivation, valorisation, gestion des conflits.

La dimension relationnelle est à envisager tant du point de vue du salarié que de celui de l'employeur. Les relations entre associés seront aussi abordées.

Activités pluridisciplinaires

SESG et STH (6 heures)

La prise de décision

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Dayan Armand (coord.), *Manuel de gestion*, Ellipses

Asdrubal Madeleine, Gaboriaud Gérard, *Comprendre et utiliser la comptabilité des exploitations agricoles* (édition 2009), Educagri éditions

Educagri éditions : <http://editions.educagri.fr/economie-gestion>

Éditions France Agricole : <http://librairie.lafranceagricole.fr> (juridique et gestion-diversification)

